

du Gouvernement du Canada propre à servir, mettons, de pierre angulaire à cette fusion que le ministre a avoué très franchement redouter parce que l'entreprise pourrait devenir trop considérable.

C'est aussi mon sentiment. Je dois cependant dire que la méthode me semble plutôt extraordinaire. Nous avons encore investi dans l'outillage des sommes bien supérieures à la valeur immobilière. En un sens, pour employer l'expression dans son acception générale, nous sommes le plus important des associés et pourtant nous ne sommes même pas consultés.

Le très hon. M. Howe: Nous possédons, bien sûr, des machines dans les deux usines de l'Avro. Il y a, en effet, deux entreprises distinctes, à la vérité deux sociétés distinctes. Dans une usine, on construit des moteurs et, dans l'autre, des cellules d'avion. La société Avro possède d'autres bâtiments, qu'elle a construits grâce à ses propres fonds, et d'autres machines, qui lui appartiennent en propre. Si l'on traverse l'usine, on y constate que nos machines sont marquées d'une manière et les siennes, d'une autre manière. Notre machinerie figure à notre inventaire de biens d'équipement et elle est soigneusement inventoriée à part afin qu'on ne puisse contester notre droit de propriété. Nous serions alertés si nous estimions que l'intérêt de l'État se trouve lésé de quelque façon, mais nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi.

M. Macdonnell: Quelles sont les dispositions arrêtées pour le paiement?

Le très hon. M. Howe: Il ne reste rien à payer. L'Avro n'est pas engagée à nous payer quoi que ce soit. Tout cet argent a été versé.

M. Macdonnell: Nous sommes donc toujours intéressés dans cette entreprise en raison de la machinerie que nous y avons.

Le très hon. M. Howe: La machinerie ne peut servir qu'à des entreprises intéressant la défense. Si la société veut s'en servir à d'autres fins, elle doit ou l'acheter ou nous en verser un loyer.

M. Macdonnell: Le ministre veut-il dire que nous n'obtenons aucun loyer sur un investissement aussi considérable, si cet outillage sert uniquement à la construction d'aéronefs?

Le très hon. M. Howe: C'est juste.

M. Macdonnell: Mais nous en toucherons un, s'il est utilisé à d'autres fins.

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Macdonnell: En soi, cela me paraît une autre raison pour laquelle il aurait fallu nous consulter.

Le très hon. M. Howe: Ce sont les dispositions prévues en ce qui concerne l'outillage de l'État installé dans une usine. Si l'usine n'a pas de travail et qu'elle veut passer des contrats avec l'entreprise privée, il lui est loisible de le faire, pourvu qu'elle verse à l'État un loyer convenable pour l'utilisation de notre outillage. C'est ce qui se fait actuellement dans certains cas. Il y a un barème régulier de droits importants.

M. Macdonnell: Des droits?

Le très hon. M. Howe: A l'égard de l'outillage utilisé à d'autres fins que l'exécution des contrats de l'État.

M. Macdonnell: Je suppose tout de même que, du point de vue de l'impôt, une certaine dépréciation est prévue à l'égard de cet outillage et que, à un moment donné, l'entreprise pourra le remplacer et en devenir propriétaire.

Le très hon. M. Howe: Non. La société ne peut réclamer de dépréciation, parce que l'outillage ne lui appartient pas. Il appartient à la Couronne. C'est à nous qu'il appartient et, s'il s'use, c'est nous qui perdons. Mais la société ne peut rien défalquer à l'égard de cet outillage, parce qu'il ne lui appartient pas. On ne peut amortir ce qui n'est pas à soi.

M. Macdonnell: L'État est-il obligé de le remplacer?

Le très hon. M. Howe: Non, rien ne nous oblige à garder l'outillage à cet endroit. Si nous voulions, demain nous pourrions envoyer des camions et enlever tout l'outillage qui s'y trouve.

M. Pallett: J'ai été intéressé d'apprendre, par la voix du ministre, que le Gouvernement n'avait affecté que 44 millions de dollars à l'outillage de l'usine Avro. Je pense qu'en toute justice il convient de signaler que nous avons aussi fait un très important placement dans cette usine, car la main-d'œuvre qui s'y trouve a été formée grâce aux deniers du gouvernement. Ces ouvriers de l'avionnerie ont été formés grâce aux contrats du gouvernement; et comme l'a signalé l'honorable député de Greenwood, nous avons aussi fait un important placement sous forme d'outillage.

Je prie le ministre de répondre à deux questions. D'abord se propose-t-on d'accorder à la compagnie suffisamment de contrats ou a-t-on effectivement accordé suffisamment de contrats à la compagnie pour lui permettre de garder au travail les ouvriers qu'elle